



# Ville Libre Sans Tabac

## Des espaces sans tabac à Thionville

Depuis 2020, la ville de Thionville et la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville se sont engagées au côté de l'association Grand Est Sans Tabac (GEST) dans la lutte contre le tabagisme.

Le dispositif Ville Libre Sans Tabac, c'est la mise en œuvre adaptée à l'échelon local d'un ensemble de mesures démontrées comme efficaces de lutte contre le tabagisme. Le but étant d'améliorer la santé et la qualité de vie des habitants, fumeurs et non-fumeurs. Ces mesures sont inscrites dans un Programme Local de Lutte contre la Tabagisme (PLLT) pour organiser des actions sur les trois années à venir.

L'une de ces mesures est la création d'espaces sans tabac. En effet, de nouveaux espaces sans tabac contribuent à protéger les non-fumeurs et les fumeurs de l'exposition à la fumée de tabac, à aider les fumeurs dans le processus de l'arrêt, à lutter contre la pollution tabagique et à dénormaliser le tabac.

Ce sont donc 35 nouveaux espaces sans tabac qui ont été créés.

### Les abords des écoles maternelles et primaires

C'est tout naturellement que les écoles ont été choisies pour ces nouveaux espaces afin de protéger les tout petits de la fumée de cigarette. Ainsi, les abords des 19 écoles (20 sites) maternelle et élémentaire de Thionville sont devenues des espaces non-fumeurs.

Les zones ont été matérialisées au sol par un traçage vert et des logos « Interdiction de fumer ». Pour compléter cela, des panneaux ont été installés aux entrées de zone. Ils ont entièrement été financés par La Ligue Contre le Cancer. En effet, la Ligue contribue activement à la lutte contre le tabagisme en labélisant des espaces sans tabac partout en France (parcs, plages, écoles, etc.).

- Victor Hugo élémentaire
- Victor Hugo maternelle
- Les Coquelicot
- Saint Pierre
- Beauregard
- Guentrange
- Jacques Prévert
- Jean-Jacques Rousseau
- Petite Lor
- La Petite Saison
- La Garenne
- Les Basses-Terres
- Les Vergers du Berel
- Les Semailles
- Robert Desnos
- Ecole des Trois villages
- Gérard Clément
- Poincaré
- Côte des Roses
- Notre Dame de la Providence



## Les parcs

Avec la collaboration du Service des espaces verts, l'ensemble des parcs clos de la ville de Thionville ont été rendus sans tabac afin de préserver un environnement sain pour ses habitants (tabagisme passif, jet de mégot, etc.). De nouveaux panneaux ont été installés aux entrées des parcs inscrivant l'interdiction de fumer dans le règlement intérieur. Ce sont au total 12 parcs qui sont concerné par cette mesure.

- Napoléon
- Wilson
- Mandela
- Renée Schwartz
- Clos Saint Pierre
- Parc Avion
- Volkrange
- Boucle des Prairies
- Avenue de Douai
- Petite Lor
- Rue des Près de Brouck
- Rue Aimée de Lemud
- Domaine de

## Les Services Techniques Municipaux et la Cour du Château de l'Hôtel de Ville

Afin de montrer l'exemple, ces deux sites municipaux ont été les premiers à devenir des espaces sans tabac. Panneaux et marquages au sol permettent d'identifier ces espaces. Les agents peuvent également être accompagné par des tabacologues partenaires du projet. En effet, le Centre Edison et la CSAPA Baudelaire sont des structures spécialisées dans les questions d'addictologies. Elles accompagnent gratuitement toutes personnes désirant faire le point sur leur consommation.

## La Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville (CAPFT)

La CAPFT est également partenaire du projet Ville Libre Sans Tabac. Elle a installé un espace fumeur pour ses agents afin de lutter contre le tabagisme passif et de préserver le bien-être des agents et des visiteurs.